

BFE TRAVAIL A PIED

niveau 1 à Montagnieu (38)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de former ses cavaliers à la pratique de la longe et des longues rênes, les préparer aux épreuves de travail à pied des galops 5 à 7 de la FFE et transmettre un apport théorique et technique approprié.
- Être capable de mettre en œuvre des animations et concours de travail à pied au sein de sa structure pour participer à l'émergence de la discipline et motiver les cavaliers dans cette pratique respectueuse des équidés.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une licence fédérale en cours de validité,
- Être en possession d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres suivants :
 - Diplômes d'État : BAPAAT, BPJEPS AE, BEES, DEJEPS, DESJEPS, AQA.
 - Titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE : BAP, AP, AAE, ATE.
 - CQP délivrés par la CPNE EE : CQP ASA, CQP EAE, CQP ORE
 - Ou tout autre titre équivalent au sens de l'article L212.1 du code du sport.
- Avoir participé (avant passage de l'examen) à l'organisation / au jury d'un concours de longues rênes de niveau club 2 et club 1

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Présentation théorique interactive en salle
Mise en pratique autour du cheval
Travaux en groupe

INTERVENANTE

Hélène SARRASSAT
Experte fédérale

BPJEPS Tourisme Equestre
DEJEPS CSO
BFEE 1
BFE 1 Travail à Pied
BFE 2 Travail à Pied



LES + DE LA FORMATION

Chevaux mis à disposition pour les séances.
Formation et examen organisés en région
Auvergne-Rhône-Alpes.

**8 jours de formation
en présentiel**

10/03/2025
début de formation

56 heures de formation

16/09/2025
fin de formation

CONTENU – PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 :

- Théorie sur l'intérêt du travail à la longe et aux longues rênes.
- Théorie sur le travail à la longe : notions de biomécanique du cheval, différentes manières de longer.
- Théorie sur les longues rênes : présentation de l'échelle de progression cheval/pratiquant et des longues rênes élémentaires et techniques, historique des longues rênes, choix du matériel.
- Pratique au manège : la longe élémentaire, travail en longe sur des exercices pédagogiques transférables à ses cavaliers, explication pratique des 3 positions aux longues rênes, topo sur la sécurité aux longues rênes, identification des observables pour assurer la progression de ses élèves.

Module 2 :

- Topo théorique sur la mise en place d'animations autour du travail à pied dans sa propre structure et de concours de TAP niveau club 1 et 2.
- Pratique au manège : pratique des longues rênes en position neutre. Travail sur des dispositifs pédagogiques à mettre en œuvre. Définition des observables.
- Ateliers pédagogiques d'animation aux longues rênes pour la préparation de l'UC 2 : présentation et analyse de séances en alternant rôle apprenant/formateur. Déroulement pratique de reprises club 2 et club 1

Module 3 :

- Questions diverses sur la pratique de la longe et des longues rênes dans sa structure.
- La notation des épreuves de TAP en club 2 et club 1.
- Pratique au manège : longe technique, exercices d'assouplissement sur 2 pistes, préparation de l'UC 3 longe, mise en place d'exercices pédagogiques, préparation de l'UC 3 longues rênes.

Module 4 :

- Retour d'expériences sur la réalisation d'un concours ou la mise en place d'une animation au sein sa propre structure.
- Questions/réponses, bilan de la formation
- Pratique au manège : Longues rênes techniques, préparation de l'UC 3, pour l'UC2 les apprenants deviennent tour à tour formateur et élèves.
- Examen blanc UC 2 et UC 3.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluation continue des acquis au cours de la formation par la formatrice par le biais d'échanges et de questions/réponses.

Attestation de fin de formation

Epreuves certificatives et délivrance d'un diplôme.

Évaluation de la satisfaction par un questionnaire.

Examen par UC : épreuve écrite - EC de mobiliser des connaissances réglementaires et techniques ; présentation et analyse d'une séance ; et séance de perfectionnement technique.

Règlement complet disponible en cliquant sur le lien ci-dessous : <https://metiers.ffe.com/formations-continues/>

Indicateurs de qualité disponibles ici : www.centredeformation-creara.com/qui-sommes-nous





TARIF & FINANCEMENT

De 1500 à 2240 € net de taxe (sous réserve de modification par les financeurs des montants pris en charge) pour les 8 journées de formation (Hors frais d'hébergement, de restauration et d'examen). Demande d'acompte de 50 euros à l'inscription (déduit de la 1^{ère} facture ou recrédité selon le financement).

Financements possibles auprès de Fonds de la Formation Professionnelle :



VIVEA : Pour les dirigeants et conjoints collaborateurs, 2240 euros (100% pris en charge dans la limite des 3000 € de fonds disponibles par personne par année civile).

<https://extranet.vivea.fr/hapi/#/connexion>

OCAPIAT : Pour les salariés, 1 500 euros (prise en charge à hauteur de 50 % des frais de formation soit 750 euros, soit un reste à charge de 750 € pour l'employeur). **Demande de prise en charge à déposer AVANT le début de la formation sur votre espace OCAPIAT.**

<https://monespace.ocapiat.fr/#>



AGEFICE/ FIFPL : Pour les indépendants, 1 500 euros, possibilités de financement selon votre Contribution Formation Professionnelle. **Demande de prise en charge à transmettre à AGEFICE 15 jours avant le début de la formation et 10 jours pour le FIFPL.**

<https://fifplonline-odf.fifpl.fr/login> <https://communication-agefice.fr/>

Autres financements : envoyer une demande à formation.ara@cre.fe.com

HANDICAP

Besoin d'un aménagement ?

Contactez le référent Handicap du CFA
formation.ara@cre.ffe.com
06 29 96 06 06

Plus d'informations sur notre site internet : www.centredeformation-creara.com

INSCRIPTIONS

Inscription obligatoire en ligne en complétant le formulaire suivant :

S'INSCRIRE

Une convocation vous sera envoyée par mail dès validations de votre dossier et du financement.

Signature d'une convection de formation.

Nombre de places : **8 mini, 12 maxi**

Délai d'inscription : 7 jours avant le début de la formation



DATES ET LIEU DE FORMATION

LIEU

Les écuries du manège enchanté
127 Rte de la Tour du Pin, 38110 Montagnieu

DATES

10 et 11 mars 2025
7 et 8 avril 2025
19 et 20 mai 2025
15 et 6 septembre 2025
+ 1 journée d'examen hors formation

RESTAURATION HEBERGEMENT

Possibilité d'apporter votre panier repas le midi, salle équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes.

Possibilité de logement sur place (gîte) : Portable : 06 10 41 70 29

Mail : equitation.lemanegeenchante@gmail.com

CONTACTS

Corinne BARES Tél. : 06.29.96.06.06

Marylin VALADE Tél. : 07.66.38.35.15

Mail : formation.ara@cre.ffe.com



CF CRE ARA

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier - 69304 Lyon cedex 07

Numéro Siret : 833 648 496 000 28

OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84010220101

auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'État.